

<p>Points abordés :</p> <p>1) télétravail 2) recrutement de personnes handicapées 3) recrutement d'un contractuel 4) distributions de masques 5) Questions diverses : écrêtements, mutations locales, formation professionnelle, futur site de la Trésorerie Yon-Vendée, nouvelles mesures de protection des agents lors de la campagne de déclaration des revenus</p>	<p>Une visio-conférence s'est tenue ce jeudi 11 février 2021. Monsieur Fuentes était accompagné de Messieurs Bail, Leca, Dhermy, Manceau, Danelutti et madame N'Guiffo Boyom.</p> <p>Les présents pour les organisations syndicales étaient : Alain Taraud et Anne-Gaëlle Deniel pour Solidaires Finances Publiques 85, Sonia Perraudeau pour la CGT, Alain Chaillou et Sophie Lescommères pour la CFDT, Sébastien Lièvre et Julie Coubronne pour FO.</p>
---	---

La Direction nous a indiqué que le prochain CTL se tiendrait le 23 mars 2021 et la prochaine visio-conférence le 25 février 2021.

1) Point télétravail :

Le nombre de personnes équipées est en hausse et atteint 246 personnes au 11 février 2021.

Ce chiffre se décompose de la manière suivante :

Grade	C	B	A	A+
Part	15,85%	34,96%	26,00%	23,00%

Il reste 33 personnes en attente d'équipement parmi les personnes ayant fait une demande. (ce chiffre comprend des nouvelles demandes).

L'équipement des personnes se fait en tenant compte de 4 paramètres : la raison sanitaire, la volonté exprimé de l'agent, la nécessité de service et le risque d'isolement.

Ainsi, toute personne équipée doit télétravailler au moins une journée.

Le message du Directeur Général du 10 février demande une maximisation du télétravail dès lors que les fonctions du télétravailleur le permettent. Ainsi, la DG souhaite que tous les télétravailleurs ajoutent une journée à leur quotité actuelle.

Monsieur Fuentes a précisé que ceci serait rappelé aux chefs de service lors de leur entretien d'évaluation avec la direction.

Solidaires Finances Publiques 85 a indiqué que l'accroissement du télétravail pose de multiples problématiques sur l'organisation du travail que ce soit pour les télétravailleurs et pour les collègues en présentiel. **Solidaires Finances Publiques 85** a demandé la tenue d'un groupe de travail sur ce sujet.

A cette question, la direction a répondu qu'un questionnaire serait adressé à l'ensemble des télétravailleurs au printemps. Ceci permettra de comparer les résultats avec les réponses apportées lors du questionnaire mis en place à l'automne dernier.

D'autant qu'il faut attendre à peu près 3 semaines pour que l'ensemble des télétravailleurs volontaires soient équipés. L'équipement d'agents non-volontaires pourra, alors, débiter afin de se préparer au risque d'un nouveau confinement lié à la crise sanitaire, faciliter la possibilité de formation à distance et permettre à un éventuel « cas contact » de continuer à travailler.

Concernant l'attribution de doubles écrans aux télétravailleurs, la direction a précisé qu'elle se faisait principalement sur avis médical du médecin de prévention. Mais, un agent qui effectue plus de 3 jours en télétravail peut également voir sa demande satisfaite.

Pour l'instant le stock se limite à 60 écrans.

Sur demande d'une autre organisation syndicale, l'éventualité du financement d'écran par le CHSCT sera évoquée lundi 15 février, lors de la tenue du groupe de travail.

2) Recrutement de personnel handicapé :

Cette année, la direction organise le 16,17 et 18 février 2021 le recrutement de 4 personnes handicapées (3 agents et 1 contrôleur).

Les agents seront affectés respectivement au SIP de Challans, au SIP des Sables d'Olonne et au SIP de La Roche sur Yon. Le contrôleur sera affecté en Direction.

Leur arrivée dans les services devrait intervenir en juin pour les agents et septembre pour le contrôleur.

3) Recrutement d'un contractuel pour le Fonds National de Solidarité :

Ceci fait suite au message du Directeur Général du 10 février indiquant le renforcement temporaire de la capacité de traitement, par la DGFIP, des dossiers du Fonds de Solidarité avec des recrutements complémentaires.

La direction doit donc recruter un contractuel pour 6 mois.

Pourtant, la direction locale a su apporter une réponse satisfaisante à l'augmentation du délai de traitement des demandes liées à la création de contrôles a priori (filtres) en portant de 2 à 6 le nombre de collègues effectuant cette mission.

Cependant, **Solidaires Finances Publiques 85** dénonce le recours à des contractuels alors que dans le même temps la direction générale supprime des emplois de titulaires. Au plan local, c'est 21 emplois parmi les cadres A, B et C qui ont été supprimés, pour l'année 2021.

Pour **Solidaires Finances Publiques 85**, la DGFIP doit garder la compétence pleine et entière de l'ensemble de ses missions grâce à leur réalisation par ses agents (garanti par le statut de fonctionnaire).

4) Distribution de masques :

Suite à l'obligation de porter au travail des masques de catégorie 1, une nouvelle distribution de masques chirurgicaux interviendra courant mars.

De plus, chaque chef de service va recevoir, très prochainement, une dotation de masques chirurgicaux, afin d'être prêt à en fournir à tout agent présentant brusquement des signes de Covid au travail.

5) Questions diverses :

5-1) écrêtements :

Une autre organisation syndicale a indiqué que des agents se faisaient écrêter du fait de la surcharge de travail liée au Fonds National de Solidarité et au transfert du recouvrement vers les SIP.

La direction a répondu qu'elle surveille les écrêtements et qu'aucun constat d'augmentation n'a eu lieu. M Fuentes a précisé qu'il donne des consignes strictes aux chefs de service pour qu'un agent qui dépasse le seuil des 12 heures supplémentaires du fait d'une surcharge de travail temporaire bénéficie d'un report de son crédit.

5-2) mutations locales :

La direction n'a pas de calendrier précis pour l'instant.

5-3) Formation professionnelle :

Pour l'instant, les formations en présentiel sont impossibles.
Le catalogue des e-formation se développe.

5-4) Futur site de la Trésorerie Yon-Vendée :

Suite à la demande d'une autre organisation syndicale, la direction a rappelé son engagement d'information sur la localisation du futur site de la Trésorerie Yon-Vendée après la signature de l'acte d'achat chez le notaire.

5-5) De nouvelles mesures de protection des agents lors de la campagne de déclaration des revenus :

Sur demande de **Solidaires Finances Publiques 85**, la direction a indiqué être dans l'attente de la déclinaison locale des mesures complémentaires de protection des agents à l'occasion de la campagne de déclaration des revenus annoncées dans le message du Directeur Général, le 10 février 2021.